Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8370046
Centre d'intérêt: 270

Evaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible (Programme).

Rapport-synthèse final sur l'évaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible / [Programme d'Evaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible]. -- [Québec] : Direction générale du développement pédagogique, 1981.
35 p. ; 28 cm.

Code: 16-4501.

Cote Dewey: 371.9'67'09714/E92r Cote LC: LC/4094.2/.03

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Programme d'enseignement *Evaluation de programmes *Activité éducative *Préscolaire (niveau) *Primaire (niveau) *Secondaire (niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ludothèques (Programme) *Passe-partout (Programme) *Participation des parents (Programme) *Perfectionnement de l'équipe-école (Programme) *Soutien aux adolescents (Programme) *Maternelle-animation (Programme) *Maternelle-classe (Programme) *Maternelle-maison (Programme)

Identificateur(s) de sujet: *Programme d'intervention

Le document présente les résultats des activités d'évaluation concernant les programmes d'intervention expérimentés entre 1977 et 1980 en milieu économiquement faible. Les activités sont de deux types: l'évaluation du développement des interventions, c'est-à-dire une analyse de la mise en application des différentes activités prévues lors de leur conception; l'évaluation de l'impact des interventions, c'est-à-dire une analyse de l'atteinte de leurs objectifs. Des recommandations sont finalement effectuées. Elles visent à faciliter la prise de décisions en ce qui concerne les orientations à priviliégier ou à modifier.

Six programmes d'intervention ont fait l'objet d'une évaluation de leur développement, soit trois de niveau préscolaire (Ludothèques, Maternelle-animation et Passe-partout), deux de niveau primaire (Participation des parents et Perfectionnement de l'équipe-école), enfin un de niveau secondaire (Soutien aux adolescents). Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de quatre programmes, tous de niveau préscolaire, a été réalisée: Passe-partout, Maternelle-animation, Maternelle-classe et Maternelle-maison.

Une constatation s'impose: jusqu'à maintenant, les différents programmes d'intervention semblent se développer en parallèle. Il importe que, dans chaque commission scolaire, les intervenants du dossier "milieu économiquement faible" se concertent et développent leurs interventions de façon complémentaire, de façon à favoriser la

Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8370046
Centre d'intérêt: 270

Evaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible (Programme).

Rapport-synthèse final sur l'évaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible / [Programme d'Evaluation des interventions éducatives en milieu économiquement faible]. -- [Québec] : Direction générale du développement pédagogique, 1981.
35 p. ; 28 cm.

Code: 16-4501.

Cote Dewey: 371.9'67'09714/E92r Cote LC: LC/4094.2/.Q3

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Programme d'enseignement *Evaluation de programmes *Activité éducative *Préscolaire (niveau) *Primaire (niveau) *Secondaire (niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ludothèques (Programme) *Passe-partout (Programme) *Participation des parents (Programme) *Perfectionnement de l'équipe-école (Programme) *Soutien aux adolescents (Programme) *Maternelle-animation (Programme) *Maternelle-classe (Programme) *Maternelle-maison (Programme)

Identificateur(s) de sujet: *Programme d'intervention

Le document présente les résultats des activités d'évaluation concernant les programmes d'intervention expérimentés entre 1977 et 1980 en milieu économiquement faible. Les activités sont de deux types: l'évaluation du développement des interventions, c'est-à-dire une analyse de la mise en application des différentes activités prévues lors de leur conception; l'évaluation de l'impact des interventions, c'est-à-dire une analyse de l'atteinte de leurs objectifs. Des recommandations sont finalement effectuées. Elles visent à faciliter la prise de décisions en ce qui concerne les orientations à privilégier ou à modifier.

Six programmes d'intervention ont fait l'objet d'une évaluation de leur développement, soit trois de niveau préscolaire (Ludothèques, Maternelle-animation et Passe-partout), deux de niveau primaire (Participation des parents et Perfectionnement de l'équipe-école), enfin un de niveau secondaire (Soutien aux adolescents). Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de quatre programmes, tous de niveau préscolaire, a été réalisée: Passe-partout, Maternelle-animation, Maternelle-classe et Maternelle-maison.

Une constatation s'impose: jusqu'à maintenant, les différents programmes d'intervention semblent se développer en parallèle. Il importe que, dans chaque commission scolaire, les intervenants du dossier "milieu économiquement faible" se concertent et développent leurs interventions de façon complémentaire, de façon à favoriser la

cumulativité des effets. Outre cette remarque générale, des recommandations sont formulées pour chaque niveau d'enseignement et chaque projet évalué.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8370047, 8370060
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370046

vernement du Québec
stère de l'Éducation
ction générale
du développement pédagogique

16-4501

RAPPORT-SYNTHESE FINAL
SUR L'EVALUATION DES INTERVENTIONS EDUCATIVES
EN MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE

JANVIER 1981

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

E D U Q 8370046

16-4501

RAPPORT-SYNTHESE FINAL
SUR L'EVALUATION DES INTERVENTIONS EDUCATIVES
EN MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE

JANVIER 1981

Dépôt légal - deuxième trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des activités réalisées depuis trois ans à l'égard des diverses interventions expérimentées en milieu économiquement faible.

Ce texte est un rapport-synthèse qui, tout en faisant état des conclusions de deux rapports d'étape déjà publiés, résume l'ensemble des principales constatations provenant de neuf rapports individuels portant sur chacune des interventions, soit:

- Pour le préscolaire:
  - Maternelle-animation
  - Passe-partout, série télévisée
  - Animation des parents
  - Regroupement d'enfants
  - Ludothèques

- Pour le primaire:
  - Participation des parents
  - Perfectionnement de l'équipe-école

- Pour le secondaire:
  - Soutien aux adolescents

Les recommandations qui sont faites suite aux diverses constatations visent à fournir des informations qui devraient faciliter la prise de décision à ceux qui ont à décider des orientations à privilégier ou à modifier.

De plus, ces recommandations ne tiennent compte que de ce que les différentes actions d'évaluation ont permis de mettre en lumière. Il est donc toujours possible que l'addition de nouveaux faits puissent modifier certaines de ces recommandations.

Jean-Guy Godbout
Directeur général adjoint

Table des matières

		Page
INTRODUCTION		1
1.	*BREF HISTORIQUE DES ACTIONS D'EVALUATION DES INTERVENTIONS EN MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE*	5
	1.1 Les interventions expérimentées	5
	1.2 L'évaluation des interventions expérimentées	5
	1.3 Les interventions qui ont été l'objet d'une évaluation	6
2.	*CONSTATATIONS SPECIFIQUES AU DEVELOPPEMENT DE CHAQUE INTERVENTION DES NIVEAUX PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE*	9
	2.1 Le programme Passe-partout (préscolaire)	9
	2.2 Les ludothèques (préscolaire)	12
	2.3 La Maternelle-animation (préscolaire)	13
	2.4 Le perfectionnement de l'équipe-école (primaire)	15
	2.5 La participation des parents (primaire)	17
	2.6 Soutien aux adolescents (secondaire)	18
3.	*CONSTATATIONS SPECIFIQUES A L'EVALUATION DE L'IMPACT DES INTERVENTIONS AU PRESCOLAIRE*	21
	3.1 Brève description du modèle utilisé pour l'évaluation de l'impact	21
	3.2 Les constatations ayant trait aux opinions actuelles	22
	3.3 L'impact des interventions du préscolaire sur le développement des enfants	26
4.	*RECOMMANDATIONS*	29
	4.1 Recommandations générales quant à l'orientation à l'égard des interventions	29
	4.2 Recommandations particulières à chacune des interventions	33

1. BREF HISTORIQUE DES ACTIONS D'EVALUATION DES INTERVENTIONS EN MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE

1.1 Les interventions expérimentées

Depuis 1970, quelques interventions à l'égard des enfants de quatre (4) ans de milieu économiquement faible ont été expérimentées, soit les Maternelles-classes (1970) et les Maternelles-maisons (1971). Au cours de l'année scolaire 1977-78, le projet de la série télévisée Passe-partout, entrait dans sa phase de réalisation. En 1978-79, le Ministère entreprenait l'expérimentation de diverses autres interventions éducatives à l'égard du milieu économiquement faible, soit:

- La Participation des parents au primaire
- Le Perfectionnement de l'équipe-école au primaire
- Le Soutien aux adolescents, au secondaire

De plus, afin de compléter les différentes interventions déjà développées au niveau préscolaire, on a ajouté, en 1979-80, des ludothèques, centre de matériel ludique pour les enfants de quatre (4) et cinq (5) ans, et des rencontres de groupes pour les enfants inscrits à Passe-partout.

1.2 L'évaluation des interventions expérimentées

Au moment où le projet Passe-partout commençait la production d'une série télévisée, de cahiers et de rencontres d'animation pour les parents, un programme d'évaluation était mis sur pied à cet égard. Ce programme d'évaluation a, par la suite, été étendu à chacune des interventions expérimentées.

Dès le début, il a été convenu que deux actions majeures seraient entreprises par le programme d'évaluation: d'une part, l'évaluation du développement desiinterventions, dont le rôle est d'analyser la mise en application des différentes activités prévues lors de leur conception; d'autre part, l'évaluation de l'impact des interventions, dont le rôle est d'évaluer l'atteinte des objectifs établis.

1.3 *Les interventions qui ont été l'objet d'une évaluation*

Toutes les interventions qui ont été expérimentées de 1977 à 1980 ont été l'objet d'une évaluation de leur développement. Ces interventions, pour lesquelles un rapport spécifique est disponible, sont:

- Pour le niveau préscolaire:
  - Maternelle-animation
  - Passe-Partout
    - série télévisée
    - cahiers d'accompagnement
    - animation des parents
    - regroupements d'enfants
  - Les Ludothèques

- Pour le niveau primaire;
  - Participation des parents
  - Perfectionnement de l'équipe-école

- Pour le niveau secondaire:
  - Soutien aux adolescents

Deux interventions du niveau préscolaire, Maternelle-classe et Maternelle-maison, n'ont été l'objet d'aucune évaluation de leur développement, même si ces interventions existent déjà depuis de nombreuses années.

En ce qui a trait à l'évaluation de l'impact des interventions, seules les interventions du niveau préscolaire ont été l'objet d'une évaluation, soit:

Passe-partout
Maternelle-animation
Maternelle-classe
Maternelle-maison

En effet, seules les interventions de ce niveau ont atteint un degré de développement suffisant pour qu'une évaluation de leur impact soit possible.

2. CONSTATATIONS SPECIFIQUES AU DEVELOPPEMENT DE CHAQUE INTERVENTION DES NIVEAUX PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

En ce qui a trait à l'évaluation du développement, soit celle qui vise à analyser les activités développées et les modalités utilisées à cette fin, des interventions des niveaux préscolaire, primaire et secondaire ont été considérées.

2.1 *Le programme Passe-Partout (Préscolaire)*

2.1.1 *Description*

Le programme Passe-Partout est une intervention qui touche environ soixante-dix (70) commissions scolaires et qui s'articule autour de deux axes: des ressources éducatives destinées aux enfants et un programme d'animation des parents.

Les ressources éducatives destinées aux enfants sont:

- une série télévisée comprenant 125 émissions d'une demi-heure chacune, dont la diffusion quotidienne est assurée par Radio-Canada et Radio-Québec;
- 14 numéros des cahiers qui accompagnent la série télévisée et qui doivent permettre aux parents de poursuivre avec leurs enfants les objectifs de la série télévisée;
- des activités en petits groupes débutées en 1979-80 et appelées regroupements; sous la responsabilité d'une personne-ressource, ces activités sont développées dans une trentaine (30) de commissions scolaires.

L'animation des parents

Le programme d'animation des parents visés par Passe-partout se fait en 1980-81 à l'aide d'environ cent dix (110) animateurs Dans chacune des commissions scolaires, un animateur doit rencontrer, à des intervalles de 4 à 6 semaines, les parents d'environ 150 enfants de quatre ans. Ces rencontres, qui sont faites en petits groupes, visent, d'une part, à donner de l'information sur le programme Passe-partout et sur le milieu scolaire et, d'autre part, à améliorer les compétences éducatives et parentales des parents qui ont un enfant de quatre (4) ans.

2.1.2 *Principales constatations quant au développement*

La série télévisée

- La grande popularité de la série télévisée auprès du grand public est un indice de sa qualité.
- Il y a une grande adéquation entre le devis pédagogique initial et le contenu des émissions produites.
- Tel que prévu, l'aspect social-affectif du développement a été nettement privilégié dans la série télévisée Passe-Partout.

Les cahiers d'accompagnement

- Les cahiers d'accompagnement ont connu un succès certain au niveau de leur utilisation avec la clientèle-cible et de leur mise en marché pour le grand public.
- Un questionnaire-sondage permet d'établir que les parents considèrent que les cahiers Passe-Partout sont bien adaptés à leur enfant de 4 ans et que les activités proposées dans ces cahiers sont suffisamment expliquées.
- Il est intéressant de noter que 60% des parents qui participent au programme Passe-Partout font les activités proposées avec leur enfant.

Les regroupements d'enfants

- Pour l'ensemble des regroupements d'enfants, cette intervention a été bien reçue par la clientèle. On observe un faible taux d'absences de 12%. La participation à ces regroupements est également le fait de toutes les couches de la population visée.
- Dans l'ensemble, les objectifs visés pour les enfants ont été poursuivis; ces regroupements devaient favoriser la socialisation des enfants et devaient permettre la réalisation d'activités éducatives collectives.
- Les regroupements d'enfants et les rencontres d'animation des parents ont été conçus comme deux volets complémentaires du programme Passe-Partout. On est cependant en droit de se demander si les regroupements d'enfants ne risquent pas, dans certains cas, de modifier les orientations actuelles du programme d'animation de la participation des parents.
- Plutôt que d'être des observateurs passifs, de nombreux parents souhaitent une plus grande implication dans l'organisation et l'animation des activités.

l'animation des parents

- Dans l'ensemble, le programme d'animation s'est implanté et développé selon les orientations prévues.
- Un animateur avait en moyenne une clientèle de 132 familles, ce qui est très près du ratio général visé qui était de 150 familles par animateur.
- Le nombre moyen de rencontres réalisées par les animateurs se situe à 6,8 par rapport à un nombre prévu de 8 rencontres.
- C'est la mère dans 91% des cas qui participe, les pères seuls ne comptant que pour 2,5% des participants.
- Le lieu de rencontre privilégié par les animateurs est l'école.
- Les familles inscrites au programme d'animation ont participé en moyenne à 4,57 rencontres, ce qui indique un taux de participation de 67%. Ce taux, élevé pour ce type de programme où la clientèle est tout à fait libre de participer, doit cependant être nuancé.
- On peut dire que, dans l'ensemble, la participation a été régressive, c'est-à-dire qu'à mesure qu'on avançait dans l'année, il y avait moins de participants. Il y a cependant une tendance à ce que la participation soit plus forte à mesure que les participants sont plus scolarisés.
- Seulement 6% des familles inscrites au début n'ont assisté à aucune rencontre, ce qui indique une bonne pénétration du programme.

- Par ailleurs, 41% des familles ont assisté à au moins 6 rencontres. Ce taux n'est pas le meilleur indicateur de l'efficacité réelle du programme puisqu'il ne tient pas compte de la stabilité de la participation des parents, qui est une condition essentielle de l'atteinte des objectifs fondamentaux du programme d'animation. Or, la proportion des familles qui ont une participation stable n'est au plus que 26%.
- Les objectifs visant à améliorer les compétences éducatives des parents, objectifs qui sont un aspect qualitatif important du programme d'animation, risquent d'avoir été moins efficacement atteints car l'atteinte de cet objectif dépend en grande partie de la régularité de la participation.
- En ce qui a trait à la participation régulière et continue, elle est nettement plus le fait des participants les plus scolarisés que des moins scolarisés.

2.2 *Les ludothèques (Préscolaire)*

2.2.1 *Description*

La ludothèque est une intervention qui vise à mettre du matériel ludique à la disposition des familles qui ont des enfants âgés de trois à cinq ans. L'implantation de cette intervention, expérimentée pour la première fois en 1979-80 s'est poursuivie en 1980-81 et implique une trentaine (30) de commissions scolaires.

2.2.2 *Principales constatations quant au développement*

- Les enfants, accompagnés de leur parent, sont allés à la ludothèque 2 à 3 fois par mois pour emprunter un jouet ou un livre qu'ils rendaient les semaines suivantes.
- Les parents se sont dit satisfaits de l'organisation actuelle des ludothèques, tant en termes d'horaire, de site, d'aménagement que de présentation de matériel. On a recommandé à plusieurs reprises, cependant, qu'une salle de jeu soit contiguë au local de prêt afin de favoriser l'expérimentation du matériel.
- La plupart des commissions scolaires ont ouvert plusieurs succursales, décision qui a conduit à un certain morcellement des col-

lections initiales de jeux. Si un appui est donné à ce mode de fonctionnement, certaines ressources additionnelles pourraient s'avérer nécessaires.

- L'analyse des collections et des comportements des usagers indique qu'il serait important de mieux faire connaître les objectifs des ludothèques, surtout ceux qui ont trait à l'information aux parents.

2.3 *La Maternelle-Animation (Préscolaire)*

Au niveau préscolaire, en plus de Passe-Partout et des Ludothèques, un type d'intervention très important vise l'implantation de maternelles pour les enfants de quatre (4) ans sous trois types: classe, maison et animation.

En raison de l'implication de Centraide-Québec et du fait qu'il s'agissait d'une nouvelle modalité d'intervention pas encore aussi développée que la Maternelle-classe et la Maternelle-maison, seule la Maternelle-animation a fait l'objet d'une évaluation de son développement. Dans l'ensemble des maternelles, en 1980-81, il y avait 27 Maternelles-maisons, 107 Maternelles-classes et 5 Maternelles-animations. De plus, une quarantaine (40) de Maternelles-classes sont situées sur le territoire de Montréal, les autres maternelles étant distribuées sur le territoire des autres commissions scolaires.

2.3.1 *Description*

La Maternelle-animation est une intervention éducative qui s'adresse aux enfants de quatre ans de milieu économiquement faible. Elle est née de l'intervention éducative Maternelle-maison, débutée en 1971-72, qui situait son action éducative à l'intérieur des familles. C'est l'organisme Centraide-Québec qui assumait, jusqu'en 1976-77, la responsabilité de cette intervention. Des jardinières se déplaçaient de maison en maison et animaient toutes les rencontres d'enfants à l'intérieur des familles en essayant de faire participer le plus possible les parents lors des rencontres d'enfants.

En 1976-77, des parents qui voulaient participer à cette expérience n'ont pu être acceptés faute de moyens d'élargir plus le champ d'action de Maternelle-maison. Ils ont alors décidé de se regrouper et de faire eux-même des rencontres d'enfants selon le modèle de fonctionnement de Maternelle-maison. Ils furent appuyés en cela par un éducateur de Maternelle-maison qui les aida à s'organiser. Le fait que les parents fassent eux-mêmes des rencontres d'enfants sans la présence de la jardinière devait constituer le trait distinctif qui fit de Maternelle-maison, l'intervention éducative connue sous le nom de Maternelle-animation. L'année suivante, Centraide-Québec accepta d'assumer le soutien à quelques Maternelles-animations.

Une fois sur deux, les rencontres d'enfants sont faites avec la jardinière et un parent et, l'autre fois, un parent anime seul le regroupement d'enfants. Ces derniers sont généralement réunis en petits groupes de six, et se rencontrent deux demi-journées par semaine chez l'un d'entre eux. A chaque semaine, ils changent de famille. Un parent fait donc en général deux rencontres d'enfants toutes les six semaines comme pour Maternelle-maison. Cependant, il anime seul la deuxième rencontre d'enfants de la semaine. Cette année, Maternelle-animation en était à sa quatrième année d'existence sous la direction de Centraide-Québec.

2.3.2 *Principales constatations quant au développement*

- En ce qui concerne les rencontres comme telles avec les enfants, le fait que peu de parents aient connu de difficultés à animer les rencontres des enfants lorsqu'ils étaient seuls avec ceux-ci, indique que le support régulier donné aux parents par les jardinières a été efficace.
- Beaucoup de parents ont indiqué qu'ils trouvent très important, à la suite de la plupart des rencontres qu'ils font seuls, de pouvoir communiquer avec la jardinière ou avec d'autres membres du groupe.
- Les stages de formation des parents et les rencontres de "cuisine" des groupes de parents étaient à la fois très satisfaisants pour les parents et efficaces pour l'intervention. Cette dernière conclusion s'appuie, entre autres, sur le fait que les parents sont devenus suffisamment autonomes pour que les jardinières aient

pu, en cours d'année, devenir davantage des collaboratrices plutôt que d'être demeurées des conseillers ou des intervenants exclusifs auprès des enfants.

- L'analyse a aussi indiqué que l'approche pédagogique caractéristique de l'intervention Maternelle-animation est la "Pédagogie du Jeu", soit une pédagogie centrée sur les besoins exprimés par l'enfant. Même si cette approche n'a pas été respectée à la lettre par les parents, il semble que, dans son esprit, elle l'a été. Il faudrait cependant continuer à faire en sorte que les enfants, même s'ils sont "libres" face aux activités, soient initiés à un large éventail d'activités. Cette diversité des activités est essentielle à leur développement.
- L'analyse de la clientèle indique que cette population participante est actuellement nettement moins défavorisée que ne l'est, en moyenne, l'ensemble de la population des secteurs défavorisés de la région de Québec. D'une part, cette population est beaucoup plus scolarisée; d'autre part, elle occupe des emplois nettement plus prestigieux socialement.
- La Maternelle-animation exige une grande implication de la part des parents et le fait de cette participation indique déjà une prise de conscience par les parents de l'importance de leur implication auprès de leur enfant pour son développement.

2.4 *Le Perfectionnement de l'Équipe-école (Primaire)*

2.4.1 *Description*

Le perfectionnement expérimenté depuis quelques années a pour objectif, selon les termes de la politique, de développer chez le personnel scolaire des attitudes de compréhension et de communication avec le milieu défavorisé et à rendre ce personnel plus apte à l'intégration des parents à la vie de l'école. Dans une seconde phase, ce programme cherche aussi à développer des compétences dans le domaine de l'adaptation de la pédagogie, des contenus, des ressources didactiques et de l'utilisation des instruments d'évaluation.

Ce programme de perfectionnement favorise une approche de perfectionnement en situation, impliquant l'ensemble des intervenants d'une école (directeur, enseignants, professionnels). Cette formule requiert non seulement que le personnel scolaire soit, à l'occasion, dégagé de sa tâche pour réaliser les

activités de perfectionnement, mais aussi que ces activités se réalisent sur le lieu de travail des enseignants et que toute l'équipe-école s'implique dans la réalisation du projet. Ainsi, la commission scolaire désireuse de participer à un tel projet doit accepter:

- que les journées pédagogiques soient planifiées par les équipes-écoles;
- que le soutien technique nécessaire soit donné aux équipes-écoles;
- que les approches pédagogiques qui peuvent découler des orientations des équipes-écoles soient soutenues et encouragées.

En 1979-80, il y a eu vingt-huit (28) écoles primaires engagées dans un programme de perfectionnement. Ces écoles se répartissent dans dix (10) commissions scolaires et six (6) régions administratives. Ces écoles se situent toutes, sauf trois, soit sur le territoire d'une commission scolaire dont tous les secteurs sont défavorisés, soit sur le territoire d'un secteur défavorisé d'une commission scolaire.

2.4.2 *Principales constatations quant au développement*

- On observe que les secteurs choisis, même s'ils appartiennent au groupe des secteurs défavorisés, ne sont pas nécessairement les secteurs définis comme les plus défavorisés.
- Dans l'ensemble, les étapes prévues dans le déroulement du perfectionnement sont réalisées. Il faut toutefois se demander s'il ne faudrait pas rendre plus spécifique les objectifs du programme; en effet, si l'on peut dire que, suite à un projet de perfectionnement, le personnel impliqué est sensibilisé à la question du milieu économiquement faible, il est plus difficile d'affirmer que les comportements de chacun en sont modifiés.
- Les projets qui ont été développés impliquent plus des individus qu'une équipe-école; les contenus de ces projets ne concernent, pour la plupart, qu'une activité particulière (atelier pour l'apprentissage de la lecture; entreprendre une correspondance scolaire...).
- La transformation globale qui doit viser aussi bien l'environnement physique et la planification des contenus d'enseignement que les modes d'évaluation, est difficilement réalisable en un laps de temps aussi court (20 jours). De plus, comme aucun suivi n'est

prévu dans le cadre de ce projet, il est difficile de penser que l'équipe-école, comme telle, puisse continuer d'exister quand le projet est terminé, cela d'autant plus que les changements d'affectation du personnel enseignant sont parfois nombreux.

- Il faudrait aussi définir des modalités qui permettent de rendre accessibles aux enseignants qui participent à un projet de perfectionnement d'équipe-école, les autres activités de perfectionnement. Par exemple, si l'on étend ce programme à l'ensemble des commissions scolaires qui ont des secteurs défavorisés, il faut se demander comment tous ces enseignants pourront se perfectionner à l'égard des nouveaux programmes d'études.

2.5 *La participation des parents (Primaire)*

2.5.1 *Description*

Le programme de participation des parents au primaire vise le double objectif de favoriser la contribution des parents au cheminement éducatif de leur enfant et d'accroître leur participation au fonctionnement et au développement de l'école de leur milieu. Ce programme a été expérimenté par onze (11) commissions scolaires en 1979-80.

Une autre intervention prévue pour le primaire, soit la production de matériel didactique approprié, n'a pas encore été mise en application.

2.5.2 *Principales constatations quant au développement*

- Ce programme a connu en 1979-80 certaines difficultés de démarrage qui ont eu pour conséquence que le processus d'implantation a quelque peu manqué de cohérence. Certaines commissions scolaires se sont désistées et d'autres ont accepté à la dernière minute. Ces retards ont eu pour effet de diminuer grandement les consultations ou les concertations prévues aux différentes phases de l'implantation.
- La sélection des personnes-ressources (animateurs) a été faite sans la participation du responsable régional et aucun projet n'a été présenté, pour approbation, au responsable régional avant que la personne-ressource n'entreprenne son action dans le milieu.

Ainsi le mandat de la personne-ressource n'était pas défini au point de départ.

- Dans l'établissement de leur mandat, les personnes-ressources ont, dans la plupart des cas, tenu compte de l'ensemble des activités de participation des parents d'une commission scolaire : comité de parents, conseil d'orientation, comités d'écoles. Le mandat défini par les personnes-ressources n'a donc pas été restreint aux activités liées spécifiquement au milieu économiquement faible.
- Au niveau central, il y aurait lieu de déterminer la nature des liens de complémentarité entre ce programme et les autres ressources pour la participation des parents, offertes à tous les milieux quel que soit leur indice de défavorisation.
- Il faudrait davantage privilégier la première partie de l'objectif de cette intervention soit "de favoriser la contribution des parents au cheminement scolaire de leur enfant".

2.6 *Soutien aux adolescents (Niveau Secondaire)*

2.6.1 *Description*

Au niveau secondaire, un seul programme a été développé soit celui du Soutien aux adolescents. Ce programme a pour principale particularité de ne pas proposer de contenu mais plutôt de susciter la formulation au niveau local et de financer, par la suite, les projets qui sont les plus pertinents par rapport à l'objectif établi. Il s'agit d'améliorer les conditions qui favorisent le plein développement des connaissances, des habiletés et des aptitudes des élèves provenant d'un milieu défavorisé et qui leur donnent de meilleures chances d'accès aux études post-secondaires.

D'autres programmes, qui n'ont pas encore été développés, devraient toucher la formation professionnelle, la participation des parents et l'analyse des perceptions et des motivations des élèves.

En ce qui a trait au programme de Soutien aux adolescents, les projets qui ont été acceptés en 1979-80 se regroupent en quatre catégories, soit les projets qui visent:

- la réduction de l'absentéisme et de l'abandon scolaire prématuré;
- l'encadrement des étudiants;
- l'organisation d'activités socio-culturelles et sportives;
- l'information sur différents sujets: drogue, alcool, etc.

2.6.2 *Principales constatations quant au développement*

- Il serait intéressant que le Ministère fasse connaître sa planification à long terme quant à l'implantation de toutes ces interventions ainsi que les modalités retenues à cette fin. Il conviendrait que les documents d'implantation, en plus d'énumérer les domaines dans lesquels peuvent se situer les projets, définissent sommairement les objectifs poursuivis par chacune de ces interventions.
- L'identification des secteurs desservis par les écoles secondaires est souvent difficile, leur clientèle provenant souvent en partie d'un secteur défavorisé et en partie d'un secteur non-défavorisé; il faudrait peut-être donner à chacune des écoles secondaires, une valeur d'indice de défavorisation.
- L'identification de la clientèle-cible à l'intérieur d'une école manque de précision; dans certains cas, on inclut des clientèles non admissibles à ce programme, comme les élèves du secteur de l'adaptation scolaire, visés par d'autres programmes.
- En ce qui a trait aux projets d'activités socio-culturelles et sportives, il est important que la problématique qui leur est sous-jacente soit davantage définie, particulièrement pour indiquer quelle doit en être la particularité à l'intérieur des interventions en milieu économiquement faible.
- Il n'est pas évident que le principe de régionalisation des budgets s'accomode bien avec une intervention qui consiste à subventionner, selon leur mérite, des projets. Ainsi d'excellents projets pourraient être refusés dans une région où beaucoup de projets sont présentés alors que dans une autre, on pourrait en accepter de moins intéressants s'ils sont en nombre insuffisant.
- Il est important que les responsables des projets au niveau local fournissent un rapport de leurs activités, ce qui permettrait au Ministère de mieux connaître les problèmes et les moyens d'interventions à développer pour les élèves du secondaire.

3. CONSTATATIONS SPECIFIQUES A L'EVALUATION DE L'IMPACT DES INTERVENTIONS AU PRESCOLAIRE

3.1 *Brève description du modèle utilisé pour l'évaluation de l'impact*

Le problème des causes des difficultés scolaires des enfants de milieu économiquement faible fait l'objet de divergences d'opinions qui ont des conséquences importantes sur le type d'interventions éducatives à privilégier. Suite aux opinions qui vont suivre, il est certain que le débat ne sera pas clos, mais on devra peut-être atténuer certaines affirmations actuellement fréquemment véhiculées.

L'expérimentation qui devait permettre d'évaluer l'impact des différentes interventions du niveau préscolaire a permis de rencontrer les mêmes enfants à deux moments différents, le premier coïncidant à la période où les enfants commençaient à participer à une intervention, le second correspondant à la période de fin d'année. Les résultats ainsi obtenus rendent possible la formulation de certaines hypothèses sur les points suivants:

- certaines opinions émises jusqu'à maintenant au sujet du milieu économiquement faible:
  - les différences initiales entre les enfants participants aux différentes interventions;
  - les différences dans les attitudes des parents face à l'éducation de leur enfant.
- l'impact de ces interventions sur le développement des enfants.

Avant de présenter les résultats obtenus, il convient de décrire brièvement les modalités expérimentales utilisées. Près de 800 enfants ont participé aux deux moments de cette expérimentation, soit avant le début des interventions et à la fin de l'année scolaire pendant laquelle elles ont eu lieu.

Les familles qui ont participé à l'expérimentation se distribuent en cinq groupes dont quatre sont des échantillons de chacune des populations participantes à une intervention au préscolaire (Maternelle-animation, Maternelle-maison, Passe-Partout) et dont le cinquième constitue un échantillon d'une population de milieu favorisé.

Les instruments qui ont été utilisés dans cette expérimentation ont été développés sur une période de deux ans, impliquant la consultation de spécialistes du milieu universitaire et du milieu scolaire. Ces instruments, qui ont été construits avec la préoccupation de cerner le plus large éventail possible de dimension du développement d'un enfant de quatre ans, sont:

- Un ensemble d'activités structurées adaptées aux enfants de quatre ans et touchant les domaines suivants de leur développement:
  - domaine des Arts plastiques
  - domaine de la Musique
  - domaine de la Psychomotricité
  - domaine de la Socialisation
  - domaine du Langage
  - domaine Pré-Logique (logico-mathématique)
- Un questionnaire sur les attitudes et les comportements des parents face à leur enfant de quatre ans.

3.2 *Les constatations ayant trait aux opinions actuelles*

Les deux principales recherches en milieu québécois, celle de DEDAPAM (CECM)[1] et celle de C. Caouette (pour le CSIM) n'ont trouvé aucune différence de développement entre les enfants de milieux défavorisés et ceux de milieux non-défavorisés. Les résultats de travaux (C. Caouette) portant sur le langage font ressortir que les enfants des milieux défavorisés possèdent un langage équivalent à celui des enfants de milieu moyen et ce, aussi bien dans sa structure fondamentale que dans son niveau de complexité.

---

(1) DEDAPAM: Développement d'enfants de milieux défavorisés d'âge préscolaire et apport de la Maternelle, Commission des écoles catholiques de Montréal, 1971-1976.

La recherche DEDAPAM a amené des conclusions semblables par rapport à la motricité globale, la motricité fine, le raisonnement non verbal, le langage et les connaissances pratiques. D'autres études sont arrivées à des conclusions similaires à l'égard des comportements d'autonomie et de dépendance et de la capacité d'attention.

Les conclusions de ces études ont renforcé une opinion que ce serait surtout à cause d'une inadaptation de l'école aux habitudes culturelles des enfants de milieux défavorisés que ces derniers réussissent beaucoup moins bien que les enfants des autres milieux lorsqu'ils commencent à fréquenter l'école.

Les analyses réalisées remettent en question ce point de vue puisqu'elles indiquent des différences relativement importantes de développement entre les enfants de 4 ans de milieux défavorisés et ceux de milieux favorisés même en tenant compte du niveau socio-économique des différentes familles et que, par conséquent, l'école ne serait pas aussi fondamentalement la cause des difficultés des enfants de milieux défavorisés lors de leur fréquentation scolaire.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux d'une recherche non-publiée du ministère de l'Education, réalisée sur le territoire de la C.E.C.M. à la même époque que DEDAPAM. Ainsi comparant les résultats moyens de 2 groupes d'enfants, un de milieu favorisé et un de milieu défavorisé de la C.E.C.M., la firme SORECOM, dans "Ecole et apprentissage"(1), indique qu'au niveau de la maternelle, des différences significatives de développement existent entre les deux groupes d'enfants.

(1) SORECOM (1974). Ecole et apprentissage (les facteurs socio-culturels de la réussite scolaire). Rapport final, Montréal, 294 pages.

3.2.1 *Les différences dans le développement des enfants des milieux défavorisés et favorisés (avant qu'ils ne participent à une intervention)*

De façon générale, on constate que, sur une échelle de 100, des écarts de 8 à 13 points séparent, pour chaque domaine d'activité à l'exception de la socialisation, les groupes expérimentaux (enfants de milieu économiquement faible) du groupe contrôle (enfants de milieu économiquement favorisé). Ces différences dues aux milieux ne sont pas attribuables à l'âge des enfants puisque l'âge moyen de chaque sous-groupe est identique. Cette différence de 8 à 13 points est significative du point de vue statistique et ne peut être l'effet du hasard.

Par ailleurs, cette différence entre les résultats des enfants des milieux économiquement faibles et ceux des milieux favorisés pourrait être attribuée au fait qu'en milieu défavorisé les parents sont en moyenne moins scolarisés ou ont des occupations moins rémunératrices; cependant, même si ce phénomène existe, on observe que, à scolarité ou à niveau occupationnel égal, les différences entres les résultats des enfants des milieux défavorisés et ceux des milieux favorisés se maintiennent. A titre d'exemple, l'écart entre le groupe d'enfants de milieu défavorisé et celui d'enfants de milieu favorisé dont le père a un emploi de professionnel est de près de 10 points.

3.2.2 *Les différences dans les attitudes des parents face à l'éducation de leur enfant*

Dans les interventions éducatives auprès des enfants d'âge préscolaire, plusieurs recherches reconnaissent un rôle prépondérant au milieu familial. Toutes les interventions expérimentées au niveau préscolaire ont, entre autres, pour objectif d'améliorer la compétence éducative des parents.

Dans le but d'avoir des indications sur la compétence éducative des parents, on a demandé aux parents des enfants qui ont participé aux activités de l'expérimentation de répondre, avant et après leur participation à une des

interventions pour les enfants, à un questionnaire qui portait sur des attitudes éducatives. Ces attitudes étaient: la confiance en soi, le sentiment de responsabilité, l'acceptation du développement de l'enfant, l'empathie et la confiance en l'enfant.

Les deux premières attitudes, la confiance en soi et le sentiment de responsabilité, concernent les parents face à eux-mêmes, comme parents. La confiance en soi se traduit, entre autres, par un fonctionnement adéquat et satisfaisant dans l'ensemble des situations de la vie familiale. Le sentiment de responsabilité reflète l'impression de pouvoir ou non influencer un enfant dans son développement plutôt que de croire que ce développement est fortuit.

Les trois autres attitudes concernant les relations parents-enfants. L'acceptation du développement de l'enfant réfère au fait qu'un parent accepte les comportements de son enfant à chaque étape de son évolution; l'empathie réfère à la facilité que les parents ont de communiquer avec leur enfant; enfin la dernière attitude réfère à la confiance que les parents ont dans la capacité qu'a leur enfant de se contrôler. Les analyses réalisées permettent de dégager cinq constatations.

Premièrement, la relation significative est confirmée entre les attitudes éducatives des parents que l'on vient de décrire et la réussite aux différentes activités auxquelles les enfants ont participé, exception faite des activités de socialisation. Cela indique donc que des attitudes particulières des parents sont essentielles au développement de l'enfant.

Deuxièmement, ces attitudes éducatives se retrouvent davantage chez les parents du milieu favorisé que chez les parents du milieu défavorisé, cela avant que les parents ne participent à aucune intervention. Cependant, une fois que l'on tient compte des différences liées au niveau socio-économique familial, les différences entre les groupes de parents des deux milieux disparaissent. Cette différence confirme donc l'importance de tenir compte du milieu familial si l'on veut intervenir efficacement en milieu économiquement faible.

Troisièmement, le fait que le milieu socio-économique ne joue pas le même rôle selon que l'analyse concerne les parents ou qu'elle concerne les enfants peut paraître surprenant. En effet, cette différence nous porte à croire que lorsque les enfants ont atteint un certain âge le milieu économique importe beaucoup moins que d'autres facteurs qui visent à l'intégration de tout membre de la société (milieu familial, scolarisation, communication de masse, groupe d'amis, migration...). Il serait ainsi important de connaître à partir de quel moment les différences attribuables spécifiquement au milieu tendent à disparaître. Une telle information permettrait de voir si une stratégie d'intervention en fonction du milieu demeure pertinente à tous les niveaux du système scolaire.

Quatrièmement, suite à la participation à une intervention, on a observé que les parents ont davantage confiance en eux. On ne décèle alors plus de différence significative entre les parents du milieu économiquement faible et ceux du milieu favorisé. Cependant, pour ce qui est des quatre autres attitudes, les écarts semblent demeurer constants.

Cinquièmement, les parents qui ont participé au programme d'animation Passe-partout sont les seuls pour qui des changements positifs ont été systématiquement observés. Ce fait indique donc qu'il est possible d'intervenir afin de modifier certaines attitudes. Il faut cependant ajouter que Passe-partout est l'intervention qui touche le plus, de façon spécifique, les parents.

3.3 *L'impact des interventions du préscolaire sur le développement des enfants*

L'analyse de l'impact, soit la constatation du niveau de réalisation des objectifs visés par chaque intervention, ne touche que les activités de préscolaire. En effet, compte tenu du degré de développement des interventions des niveaux primaire et secondaire, il n'est pas possible de réaliser une évaluation de l'impact de ces activités. D'ailleurs, le plan d'évaluation appliqué ne prévoyait pas une évaluation de l'impact de ces interventions.

Les quatre types d'interventions qui sont considérées sont:

- La Maternelle-classe
- La Maternelle-maison
- La Maternelle-animation
- Passe-Partout

C'est dans le rapport final et non pas dans ce rapport final synthèse que sont rapportés les tableaux ayant trait aux informations statistiques provenant de l'application des instruments de mesure utilisés.

Evidemment, dans une situation où l'on essaie de dégager des constatations à partir de résultats d'instruments tels que ceux utilisés, il faut conserver une certaine latitude en considérant les variables qui peuvent avoir eu une influence. Cependant, des données ainsi obtenues sont certes un indice plus significatif que la simple appréhension.

Les analyses réalisées permettent de dégager la constatation générale suivante:

- Sur une courte période, il n'y aurait pas de différence significative d'une des quatre interventions par rapport à l'autre, en ce qui a trait à l'amélioration du développement de l'enfant.

Cette constatation a pour principal effet de ne pas justifier le choix d'une intervention par rapport à une autre en considérant qu'elle a un meilleur effet à l'égard de l'objectif général poursuivi soit l'amélioration du développement de l'enfant. D'autres critères devraient donc être utilisés.

Une deuxième constatation se résumerait ainsi:

- Sur une courte période, on ne peut conclure que les interventions ont un effet significatif sur le développement des enfants. Ainsi les enfants ayant participé à une des interventions ne présentent pas des résultats significativement plus élevés que ceux qui n'ont participé à aucune de ces interventions.

> Cependant tous les enfants, ceux de milieu économiquement faible et ceux de milieu favorisé, ont progressé de façon significative mais les écarts sont demeurés les mêmes entre les deux groupes.
>
> Les enfants de milieu économiquement faible auraient atteint, en fin d'année, le niveau auquel se situaient les enfants de milieu favorisé en début d'année.

Ces énoncés favorisent le postulat qui veut que la maturation normale des enfants joue un rôle de tout premier ordre dans leur développement et que même les enfants de milieu économiquement faible acquièrent des expériences valables bien qu'elles soient différentes de celles des enfants de milieux favorisés.

Il faut cependant préciser qu'on n'est pas en mesure d'affirmer que, sans les interventions, les écarts n'auraient pu être plus importants entre les deux groupes d'enfants. Enfin, il se pourrait que les effets des diverses interventions soient plus faciles à déceler sur une plus longue période. Le manque de différence significative après une courte période ne doit pas conduire à la conclusion que les interventions de soutien sont sans influence aucune.

4. RECOMMANDATIONS

Les diverses recommandations qui suivent sont présentées afin d'aider les responsables de ce dossier dans le choix des activités à améliorer ou à privilégier. De plus, les recommandations sont faites en tenant compte que les interventions développées jusqu'à maintenant l'étaient à titre expérimental et que le texte de la politique stipule que ces interventions doivent se développer selon une approche évolutive.

4.1 *Recommandations générales quant à l'orientation à l'égard des interventions*

4.1.1 *Pour le préscolaire*

Suite aux nombreuses évaluations réalisées et à la considération d'un ensemble de recherches, il est évident que, dans un choix d'orientation prioritaire:

- les efforts doivent porter sur les enfants d'âge préscolaire et sur le milieu de vie;
- les parents de ces enfants doivent être considérés, autant que leur enfant, comme clientèle-cible.

Il est en effet évident que pour aider à égaliser les chances entre les enfants de milieu économiquement faible et les autres, il faut d'abord viser les enfants de quatre ans, des différences de développement étant déjà présentes à cet âge. De plus, si l'on veut une action qui aura des effets à plus long terme, il faut que les parents soient impliqués, afin de les rendre aptes à une action éducative plus efficace auprès de tous leurs enfants.

Il faut donc penser à des modalités d'interventions tout à fait efficaces si l'on veut penser à réduire l'écart initial qui a été observé chez les enfants de quatre ans. Il faudrait voir, entre autres, si cet écart se maintient une fois la Maternelle-5 ans terminée ou s'il s'accentue.

Si l'écart se maintient, cela indiquerait qu'il faille travailler à réduire l'écart au moment où il prend naissance, soit avant l'âge de quatre ans, ou à intervenir encore plus efficacement et plus intensivement à l'âge de quatre ans. Si l'écart s'accentuait, il faudrait voir ce qui, chez l'élève de 6 à 12 ans, peut lui rendre les apprentissages scolaires plus difficiles.

Nonobstant ce qui précède, il semble évident qu'il faille maximiser l'implication des parents dans le processus éducatif des enfants puisque, culturellement, ce qui distingue les familles des différents milieux concerne davantage les parents que les ressources offertes directement aux enfants. En ce sens, il ne nous semble pas qu'il faille actuellement augmenter le temps de participation des enfants mais plutôt celui des parents.

De ce point de vue, on est amené à recommander de développer une intervention qui s'inspirerait surtout des interventions Maternelle-animation et Passe-Partout, c'est-à-dire une intervention qui développerait en même temps:

- des activités pour les enfants en petits groupes;
- une participation des parents aux activités des enfants;
- des rencontres pour les parents où serait amorcée une réflexion sur le rôle éducatif des parents et sur l'actualisation de leur propre compétence éducative dans la vie quotidienne de leur enfant.

Dans une telle perspective, les interventions telles, l'animation des parents à Passe-partout, les regroupements d'enfants, les ludothèques seraient intégrées. L'émission de télévision Passe-Partout demeurerait un matériel pédagogique accessible pouvant être utilisé par toutes les jardinières. D'ailleurs, l'émission est déjà vue par la quasi-totalité des enfants de deux (2) à cinq (5) ans. Les cahiers Passe-Partout, en plus d'être vendus au public, deviendraient un autre matériel didactique de soutien.

Au sujet des Maternelles-maisons, leur transformation pourrait se faire facilement compte tenu des caractéristiques qui se rapprochent de celle du modèle proposé. Quant aux Maternelles-classes, les parents pourraient être invités à tour de rôle, à venir une demi-journée en classe et en plus à participer à des rencontres de groupe de parents supervisées par la jardinière.

On ne voudrait toutefois pas que cette recommandation amène à penser qu'il n'y a qu'une seule façon d'intervenir; au contraire, l'orientation qui est proposée laisse toute la latitude nécessaire pour permettre d'adapter les services aux différentes particularités locales. Ainsi, il est certain que, en milieu urbain, la classe demeurera un lieu de rencontre privilégié; en effet, comme beaucoup de mères travaillent, plusieurs seront incapables de participer aux activités de groupe des enfants; par ailleurs, dans ces cas, les rencontres avec les groupes de parents revêtent une importance capitale.

Enfin, le document "Les Secteurs défavorisés du Québec" doit demeurer le document de référence prioritaire lorsqu'il s'agit d'établir l'admissibilité à un programme. Dans le cadre de l'énoncé de politique, les ressources attribuées doivent l'être à des secteurs défavorisés et non à des commissions scolaires. Ce principe implique qu'une commission scolaire qui a des secteurs défavorisés et des secteurs non défavorisés limitent les ressources accordées à sa clientèle des secteurs défavorisés. De plus, dans une phase initiale d'implantation, les secteurs les plus défavorisés devraient être considérés en premier.

En ce qui concerne la Maternelle-5 ans, il faudrait que les jardinières, par une concertation avec les intervenants auprès des enfants de quatre ans, puissent agir en continuité avec ce que les enfants et leurs parents auront vécu lors de leur participation aux programmes pour les quatre ans.

4.1.2 *Pour le primaire*

Les trois interventions prévues pour le primaire, soit la participation des parents, le perfectionnement de l'équipe-école et les ressources didactiques adaptées, demeurent des orientations valables. Cependant, il faudrait que ces interventions soient intégrées aux diverses activités pédagogiques ou de participation organisées par la commission scolaire et non pas structurées en parallèle.

L'intervention ayant trait aux parents devrait favoriser leur participation à des activités de formation ponctuelles visant spécifiquement à développer leur compétence éducative. Quant au perfectionnement, il devrait être organisé une fois que des contenus ou des activités auront été clairement précisés et en tenant compte des autres besoins en perfectionnement de ces enseignants.

Il faut éviter de mettre en place des activités qui n'ont pas été bien expérimentées et dont le matériel de soutien requis n'est pas disponible. L'efficacité d'interventions dans un domaine aussi complexe que celui des milieux économiquement faibles requiert d'abord une bonne connaissance des problèmes, un modèle d'intervention expérimenté et une instrumentation de soutien appropriée à l'intervention; une fois ces conditions remplies le personnel d'animation peut être affecté.

Enfin une continuité devrait prendre place entre les interventions des niveaux préscolaire et primaire. Cette continuité signifie que lors de l'implantation d'un nouveau programme au primaire, on devrait accorder une attention particulière, dans la première année, aux familles qui ont déjà pu participer à d'autres interventions, entre autres, lorsque les enfants étaient au niveau préscolaire.

4.1.3 *Pour le secondaire*

Avant que des projets soient réalisés dans plusieurs commissions scolaires, il y aurait lieu de se donner les moyens de mieux connaître les particularités des problèmes des adolescents du milieu économiquement faible. Dans une approche expérimentation-action, des modèles devraient d'abord être expérimentés, en collaboration étroite entre le Ministère et quelques commissions scolaires, sur différents problèmes. Ce n'est qu'à la lueur des résultats de ces expérimentations qu'on devrait, par la suite, généraliser l'application de différentes activités à l'ensemble des commissions scolaires, qui pourraient alors soumettre des projets d'application des divers modèles d'intervention développés.

4.2 *Recommandations particulières à chacune des interventions*

Dans l'éventualité où toutes les interventions actuelles seraient maintenues, les recommandations suivantes serviraient à améliorer leur niveau de réalisation.

4.2.1 *Au niveau préscolaire*

- Les animateurs de Passe-Partout, responsables des rencontres d'Animation des parents, devraient viser à augmenter la régularité dans la participation des parents, particulièrement en ce qui concerne les parents les moins scolarisés.
- Les activités de Regroupements des enfants inscrits à Passe-Partout devraient avoir lieu à un moment différent de celui où l'on tient les rencontres d'animation des parents.
- Il serait important de mieux faire connaître les objectifs des Ludothèques, surtout ceux qui ont trait à l'information aux parents et, si le Ministère donne son appui au mode de fonctionnement par succursales, certaines ressources additionnelles pourraient s'avérer nécessaires.

4.2.2 *Au niveau primaire*

- La formule développée dans l'intervention Perfectionnement de l'équipe-école requiert d'en rendre les objectifs plus spécifiques. De plus, il faut définir des modalités qui permettront de rendre accessibles, aux équipes-écoles, les autres activités de perfectionnement particulièrement celles prévues à l'égard des nouveaux programmes d'études.
- Pour l'intervention Participation des parents au primaire, il apparaît important que des efforts soient faits pour définir le mandat des personnes-ressources. Dans cette définition, on devrait privilégier la première partie de l'objectif de cette intervention qui est "de favoriser la contribution des parents au cheminement scolaire de leur enfant", cela par une implication personnelle de tous les parents.
- Le programme de Perfectionnement de l'équipe-école et le programme de Participation des parents devrait se développer avec une complémentarité minimale. Cette complémentarité implique, d'une part, que le programme de Participation des parents privilégie la participation individuelle des parents afin de favoriser leur implication dans le processus éducatif que vit leur enfant et, d'autre part, que lors de la définition d'un projet de perfectionnement de l'équipe-école, les parents soient davantage une préoccupation des membres des équipes-écoles. Enfin, cette complémentarité implique que l'implantation de ces deux programmes devrait être faite de façon concertée.

4.2.3 *Au niveau secondaire*

- Dans l'intervention Soutien aux adolescents, il faudrait préciser certains critères d'acceptation des projets. Ces critères concernent l'admissibilité des écoles secondaires, l'identification des clientèles, la définition des activités socio-culturelles pertinentes.
- Dans l'intervention Soutien aux adolescents, il est important que les responsables des projets au niveau local fournissent un rapport de leurs activités, ce qui permettrait au Ministère de mieux connaître les problèmes des élèves du secondaire et les moyens à développer pour leur apporter des solutions adéquates.

Dans l'énoncé de politique "L'école s'adapte à son milieu", les différentes interventions dont on vient de faire état sont présentées comme différents moyens permettant d'atteindre l'objectif général de la politique qui est

d'égaliser progressivement les chances pour tous dans la société; l'énoncé de politique "exprime la volonté de donner plus de cohésion à des actions éparses, de définir un plan d'ensemble et de fournir un guide à ceux qui, dans l'action se sentent souvent isolés".

Jusqu'à maintenant, les différents programmes semblent souvent se développer en parallèle. Pourtant, il est essentiel que, dans chacune des commissions scolaires impliquées, les intervenants du dossier milieu économiquement faible se concertent et développent leurs interventions de façon complémentaire, cela autant à court terme pour un même niveau scolaire qu'à long terme pour favoriser la cumulativité des effets et atteindre ainsi l'objectif de la politique qui est d'élargir les chances pour tous face à l'utilisation des ressources éducatives.

Achevé d'imprimer à
Montréal en mai 1991, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications
Service des impressions en régie

Mai 1981